



Collège de Salies du Salat

Choix du statut de l'élève pour les entrées et les sorties au collège des Trois Vallées Salies du Salat

Madame, Monsieur,

**COCHER POUR VOTRE ENFANT, UNE SEULE CASE EN FONCTION DE SON STATUT**

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

**EXTERNE :**

Les entrées et sorties des externes libres coïncident avec l'emploi du temps régulier. Les entrées sont retardées et les sorties avancées en cas d'absence, prévue ou non, d'un enseignant.

Les élèves sont autorisés à quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours du matin jusqu'à la première heure de cours de l'après-midi.

Pas de sortie autorisée sur les heures d'études entre deux cours.

**INTERNE :**

L'élève entre au collège le lundi matin, et en repart le vendredi à la fin de ses cours. Pas de sortie autorisée dans la semaine en cas de professeur absent ou d'imprévu.

Pour les demi-pensionnaires : DP4  ou DP5

**ROUGE :** l'élève entre à 8h et sort à 17h. Aucune sortie autorisée, même en cas d'absence, prévue ou non, d'un professeur.

**ORANGE :** l'élève peut entrer à sa 1ère heure de cours et sortir à sa dernière heure de cours selon l'emploi du temps régulier. Pas de sortie anticipée en cas d'absence d'un professeur ou en cas de changement d'emploi du temps décidé le jour-même. L'élève peut sortir seul ou accompagné.

**VERT :** l'élève peut entrer à sa première heure de cours et quitter le collège à la dernière, même en cas d'absence de professeur. L'élève peut sortir seul ou accompagné.

---

Dans des cas exceptionnels, les parents pourront, en le signalant par anticipation à la vie scolaire, venir chercher leur enfant plus tôt.

➤ ENT Vie scolaire

➤ Mail Vie scolaire : viescolsalies@gmail.com

➤ Téléphone : 06.48.71.82.43

Les demandes de changement de régime d'entrées et de sorties seront examinées à la fin de chaque trimestre par le service de vie scolaire.

En cas d'oubli de carte, aucune sortie par anticipation ne sera autorisée.